

PUBLICATION DU MERCREDI 25 MAI 2022

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Le mardi 14 juin 2022 à 19h30
En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre**

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes 2021 de la Municipalité
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation et décharge aux organes responsables
2. Achat du Jardin alpin la Linnaea et financement

Sitôt après l'Assemblée primaire, se tiendra l'Assemblée bourgeoisie avec l'ordre du jour suivant :

3. Comptes 2021 de la Bourgeoisie
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'Administration communale